

Diplôme d'État de sage-femme

Diplôme d'État de sage-femme

Objectifs du parcours

Le deuxième cycle sanctionne l'acquisition d'une formation approfondie en sciences maïeutiques. Il comprend quatre semestres et 120 ECTS, correspondant au grade master, et conduit au diplôme d'État de Sage-Femme. Les titulaires du diplôme d'État de Sage-Femme exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.

Les connaissances attendues à l'issue de la formation, qui complètent et approfondissent celles du 1er cycle, sont déclinées dans différentes unités d'enseignement obligatoires et d'autres librement choisies.

Les unités d'enseignement librement choisies, permettent aux étudiants de personnaliser leur cursus dans de multiples domaines au sein du département de maïeutique et de différentes composantes de l'Université de Strasbourg, dont le développement à la recherche grâce à des masters recherche. Elles permettent un approfondissement en santé périnatale, santé publique, psychologie, éthique, gynécologie et sexologie, médecines douces, sociologie et en pédagogie. Ces unités sont en perpétuel évolution, avec la possibilité pour les étudiants d'étendre leurs choix vers d'autres domaines, après accord de l'équipe pédagogique.

Langue du parcours	Français
ECTS	120 ECTS
Volume horaire	
TP : 33h	TD : 72h
CI : 0h	CM : 473h
Formation initiale	Oui
Formation continue	Oui
Apprentissage	Non
Contrat de professionnalisation	Non
Stage : (durée en semaines)	54

Compétences à acquérir

Les compétences attendues à la fin de la Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques regroupent un ensemble de compétences transversales, scientifiques et techniques, de maîtrises de gestes professionnels, de méthodologie en recherche clinique et en pédagogie pour aboutir aux compétences définies et réglementées.

Les compétences transversales regroupent la communication, la collaboration, la gestion et l'organisation, la responsabilité, la déontologie et l'éthique médicale. Un objectif essentiel de la formation est de permettre à la sage-femme diplômée de faire preuve d'une attitude moralement et socialement responsable.

Les compétences définies et réglementées des sages-femmes sont d'être capables de réaliser :

- les actes nécessaires au diagnostic, à la surveillance de la grossesse
- la préparation psychoprophylactique à l'accouchement
- la surveillance et à la pratique de l'accouchement
- les soins postnataux en ce qui concerne la mère et l'enfant
- l'examen postnatal
- des consultations de contraception et de suivi gynécologique de prévention
- des interruptions volontaires de grossesse par voie médicamenteuse
- des actes définis en assistance médicale à la procréation.

Poursuite d'études

les sages-femmes peuvent :

- Se spécialiser en suivant un des nombreux DU et DIU qui leur sont ouverts :

échographie obstétricale médecine foetale mécanique obstétricale allaitement et lactation humaine sexologie...

- Valider un master

santé publique master sciences de la vie et de la santé (dès la 2^e année d'études) de droit médical de conseiller en génétique...

- Poursuivre en doctorat

Code ROME

- J1104 - Suivi de la grossesse et de l'accouchement

Contact

Mathilde Revert : mrevert@unistra.fr

1ère année-formation approfondie en sciences maïeutique (4ème année du cursus)

semestre 1

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1-1-Obstétrique, démarche de recherche, diagnostic anténatal et médecine fœtale	6 ECTS	53 h		1 h	1.5 h		
UE2-1-Pédiatrie	4 ECTS	30.5 h			6 h		
UE3-1-Sciences humaines et sociales-Droit et législation-Economie-Management	4 ECTS	47 h					
UE4-Démarche de recherche-Mémoire-Santé publique	6 ECTS	37 h		32 h			
Stages-suivi per-post-natal ou gynécologique							
projet service sanitaire	1 ECTS						

semestre 2

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1-2-Obstétrique, démarche de recherche, diagnostic anténatal et médecine fœtale	5 ECTS	18 h		18 h	3 h		
UE6-Gynécologie	5 ECTS	46 h			1 h		
Stage-Projet professionnel ou service sanitaire	2 ECTS						
Stages-suivi per-post-natal ou gynécologique							
UE Optionnelle libre							
Cycle de conférences	3 ECTS			30 h			
Médecines complémentaires	3 ECTS	14 h		9 h			
Mère-enfant	3 ECTS	28 h					
Stage clinique	3 ECTS						
Tutorat	3 ECTS	8.5 h		9.5 h			
Sage-femme libérale	3 ECTS	8 h		11.5 h			

2ème année-formation approfondie en sciences maïeutiques (5ème année du cursus)

semestre 3

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1-3-Obstétrique, démarche de recherche, diagnostic anténatal et médecine fœtale	8 ECTS	45 h		9 h	18 h		
UE2-2-Pédiatrie	4 ECTS	33.5 h			3.5 h		
UE3-2-Sciences humaines et sociales-Droit et législation-Economie-Management	5 ECTS	43 h		12 h			
UE Optionnelle libre							
Cycle de conférences	3 ECTS			30 h			
Médecines complémentaires	3 ECTS	14 h		9 h			
Mère-enfant	3 ECTS	28 h					
Stage clinique	3 ECTS						
Tutorat	3 ECTS	8.5 h		9.5 h			
Sage-femme libérale	3 ECTS	8 h		11.5 h			
Stages-suivi per-post-natal ou gynécologique							

semestre 4

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE Optionnelle libre							
Cycle de conférences	3 ECTS			30 h			
Médecines complémentaires	3 ECTS	14 h		9 h			
Mère-enfant	3 ECTS	28 h					
Stage clinique	3 ECTS						
Tutorat	3 ECTS	8.5 h		9.5 h			
Sage-femme libérale	3 ECTS	8 h		11.5 h			
Stages-suivi per-post-natal ou gynécologique							
Recherche-mémoire							